



CLASSIQUES
GARNIER

LEBOURG-LEPORTIER (Léa), « Introduction », *La Tribune et l'Échafaud. Les biographies de criminels à l'époque moderne*, p. 129-129

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13758-0.p.0129](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13758-0.p.0129)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION

D'un certain point de vue, la feuille volante et le chant du mort sont la suite du procès [...]. Il arrivait aussi que des récits de crimes et de vies infâmes soient publiés, à titre de pure propagande, avant tout procès et pour forcer la main à une justice qu'on soupçonnait d'être trop tolérante. [...] Mais l'effet, comme l'usage, de cette littérature était équivoque. Le condamné se trouvait héroïsé par l'ampleur de ses crimes largement étalés, et parfois l'affirmation de son tardif repentir. Contre la loi, contre les riches, les puissants, les magistrats, la maréchaussée ou le guet, contre la ferme et ses agents, il apparaissait avoir mené un combat dans lequel on se reconnaissait facilement¹.

Michel Foucault l'a décrit dans cet extrait de *Surveiller et punir*, la littérature criminelle est marquée par une concurrence entre des vellétés didactiques et les potentialités sensationnelles et subversives de son sujet. C'est l'apanage de toute littérature qui traite de la transgression dans un but censément édifiant. L'une ou l'autre veine, – l'instruction, le divertissement – a beau être privilégiée, il est rare que les biographies ne creusent pas les deux sillons à la fois. Des préfaces qui se réclament du *docere et placere* horatien² le disent et, selon Andrea McKenzie, cette contradiction pouvait même être un atout pour les éditeurs ; ils la cultivaient pour séduire un éventail large de lecteurs³. Comment les biographies maintiennent-elles cet équilibre périlleux ? Leurs ambitions didactiques sont-elles disqualifiées par leur propension à exploiter tout ce que leur sujet recèle de scandaleux ? Et, de là, à quelles interprétations et à quelles réponses cette littérature pouvait-elle donner lieu dans le public moderne ?

1 Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, p. 79-80.

2 « [...] both entertainment and instruction are so blended together, that the reader will naturally become wiser and better. » (« le divertissement et l'instruction sont si bien entrelacés que le lecteur deviendra naturellement meilleur et plus sage »), *The Newgate Calendar or, Malfactors Bloody Register*, London, J. Cooke, s. d., p. iv.

3 Andrea McKenzie, « Making Crime Pay », p. 267-268. Sur les pressions économiques dans le milieu éditorial à l'origine des biographies de criminels, voir Michael Harris, « Trials and Criminal Biographies », p. 21 et suivantes. Michael Harris, « Murder in print », p. 14.